

Dès 1936, en violation du traité de Versailles (1919) et des accords de Locarno (1925) et profitant des difficultés intérieures françaises, Hitler remilitarise la Rhénanie et occupe la zone démilitarisée de 50 km face à l'Alsace.

Après les accords de Munich de septembre 1938 ayant permis à Hitler d'annexer la région des Sudètes, le gouvernement français ordonne sur tout le territoire la mobilisation partielle des réservistes. Les Alsaciens et les Mosellans sont surtout chargés d'occuper les forteresses de la Ligne Maginot et la population se prépare à partir.

Suite à l'invasion de la Pologne le 1^{er} septembre 1939, la France décrète la mobilisation générale et déclare la guerre à l'Allemagne le 3 septembre. Conformément aux dispositions prévues, les communes situées le long de la frontière sont évacuées en deux vagues (une première en septembre 1939, puis une seconde en mai 1940).

Du 3 septembre au 10 mai 1940, l'Alsace connaît « La drôle de guerre ». Le 10 mai 1940, les Allemands attaquent la France en contournant la Ligne Maginot. Le 15 juin, ils franchissent le Rhin entre Marckolsheim et Neuf-Brisach. Les villes de Colmar, Mulhouse et Strasbourg sont successivement prises les 17, 18 et 19 juin.

Le 22 juin 1940 est signé l'armistice qui ne fait aucune mention à propos de l'Alsace et de la Moselle qui sont occupées jusqu'en juillet 1940 avant d'être annexées de fait au III^e Reich.

CONTEXTE

➤➤➤ Repères chronologiques

en noir : contexte international et ce qui concerne les Alsaciens hors d'Alsace.
en vert : ce qui concerne l'Alsace et s'est passé en Alsace.

1939

- **1^{er} septembre 1939** : Hitler envahit la Pologne. La France mobilise.
Début de l'évacuation des communes frontalières.
- **3 septembre 1939** : La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne.
- **Du 3 septembre 1939 au 10 mai 1940** : La drôle de guerre.
- **6 octobre 1939** : Dans un discours au Reichstag, Hitler déclare que l'Allemagne n'a pas de revendication territoriale vis-à-vis de la France.
- **Octobre 1939** : Les dirigeants autonomistes sont internés à Nancy et jugés par un tribunal militaire. Karl Roos est condamné à mort et exécuté le 7 février 1940. Les Allemands en feront un martyr.

1940

- **10 mai 1940** : Début de l'offensive allemande à l'ouest.
- **14 mai 1940** : L'Alsace est envahie par le nord.
- **17 mai 1940** : Deuxième vague d'évacuation de la population.
- **14 juin 1940** : Entrée des Allemands à Paris.
- **15 juin 1940** : La Wehrmacht franchit le Rhin.
- **17 juin 1940** : Pétain demande l'Armistice.
- **17 juin 1940** : Prise de Colmar.
- **18 juin 1940** : Appel du Général de Gaulle à poursuivre les combats / prise de Mulhouse.
- **19 juin 1940** : Prise de Strasbourg.
- **20 juin 1940** : Robert Wagner est nommé chef de l'administration civile de l'Alsace occupée.
- **21 juin 1940** : L'occupation de l'Alsace s'achève par l'entrée des troupes allemandes à Altkirch.
- **22 juin 1940** : Signature de l'armistice à Rethondes.
- **28 juin 1940** : Hitler en visite en Alsace.

DOCUMENTS

➤➤➤ L'évacuation

- Les conditions d'évacuation



◀◀ Ordre d'évacuation (septembre 1939)
© Photo Archives Municipales de Strasbourg

Conformément aux dispositions prévues, les communes situées la long de la frontière sont évacuées en deux vagues (une première en septembre 1939, puis une seconde en mai 1940).

Dès la mobilisation générale, le 1^{er} septembre 1939, le plan d'évacuation préparé par les autorités militaires et envoyé sous pli cacheté est dévoilé aux maires des communes donnant le signal de l'opération « Exécutez Pas-de-Calais » (nom de code de l'évacuation). Les maires découvrent l'itinéraire à suivre, les feuilles de cantonnement pour chaque famille, le nom des membres des commissions de sauvegarde chargés de rester sur place et de veiller sur les biens des évacués.

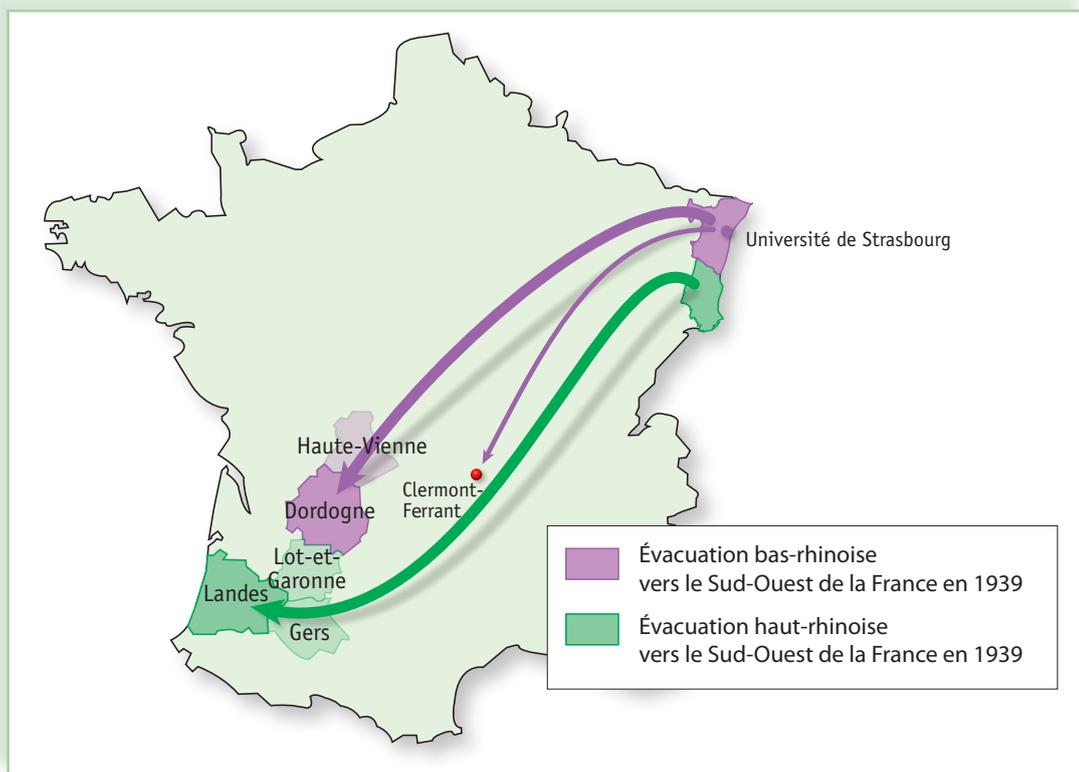
Les 2 et 3 septembre 374 000 Alsaciens quittent leur domicile pour les départements du Gers, des Landes et du Lot-et-Garonne pour les Haut-Rhinois, de la Dordogne, l'Indre et la Haute-Vienne pour les Bas-Rhinois. Les conditions d'évacuation sont difficiles: un voyage de plusieurs jours souvent dans des wagons à marchandises ou à bestiaux dans des conditions d'hygiène déplorable, un maximum de 30 kg de bagages, l'obligation de laisser les animaux sur place et celle de ne pas fermer les portes des maisons. L'offensive allemande de mai 1940 conduit à une nouvelle vague d'évacuation: 33 000 Alsaciens quittent la région.

- La vie dans les départements d'accueil

L'évacuation :

« Le 1^{er} septembre, par une belle journée d'automne, un temps splendide, les paysans de mon village travaillent aux champs, rentrent le regain, c'est-à-dire la deuxième coupe du foin. Pas un nuage à l'horizon... Tout à coup, le mot tombe : « mobilisation générale » ou plutôt en alsacien : « Mobilmachung ». C'est là que tout a changé ! On charge les 30 kg de bagages autorisés, puis les matelas et un peu de ravitaillement (du chocolat, des biscuits, des conserves). Vers la fin de l'après-midi, les paysans attèlent les chevaux aux charrettes. Tout le monde se rassemble sur la place du village, le coeur serré à l'idée d'abandonner le bétail, les chiens, les chats, ... son chez-soi. Le signal du départ est alors donné ! Les charrettes partent en convoi les unes derrière les autres. Je voyage aux côtés de mon père sur notre charrette, tandis que le reste de la famille part à bicyclette, ma petite soeur Colette voyageant sur le porte-bagages de ma mère. On prend alors la direction de Benfeld. Arrivés à la hauteur de notre champ le plus éloigné du village, les chevaux veulent tourner pour s'y rendre, comme si tout était comme « avant ». Mais rien n'est plus comme avant. Mon père leur fait simplement regagner le convoi. Le soir, nous arrivons à Stotzheim, où nous sommes hébergés pour la nuit. Là, nos hôtes font de leur mieux pour nous recevoir. Le lendemain, le voyage reprend en direction du Val de Villé. Après huit jours, embarquement en gare de Villé : c'est alors la même situation pour de nombreux Alsaciens et Mosellans qui ont été obligés de quitter leur foyer. Départ pour le sud-ouest : pour nous, le bout du monde. Je n'oublierai jamais l'inscription figurant sur les wagons que nous devons alors prendre : « hommes 40, chevaux 8 ». Le voyage dure 3 jours et 3 nuits, entrecoupés de nombreux arrêts dans des gares ou en pleine nature. Durant les arrêts, différentes organisations s'occupent de nous comme par exemple la Croix rouge, les Scouts, la Cimade. Ces gens pourvoient à nos besoins en nourriture et de santé. Quel réconfort physique, mais aussi moral ! Alors que la guerre a éclaté, que nous sommes loin de chez nous, nous avons grâce à eux tout ce qu'il nous faut ».

Fernand Klethi, *Mon enfance en Alsace annexée, fiches pédagogiques de l'AMAM.*



Départements d'accueil - © CRDP d'Alsace

L'arrivée dans le sud-ouest :

« Après 3 jours de voyage, nous arrivons à Eymet, puis nous sommes acheminés vers Saint-Aubin. Un repas copieux et chaud nous est servi dans un restaurant à côté de la gare. Quel réconfort ! Nous passons la première nuit, tous les six chez le garde-barrière, heureux de ne pas être séparés. Le lendemain, nous rejoignons les autres familles alsaciennes dans le bourg. Là, des paysans viennent avec des charrettes pour nous emmener chez eux, à Saint-Aubain, puis à Rouquette ; une autre vie commence ici pour nous. »

F. Klethi

La vie dans le sud-ouest :

« L'adaptation à notre nouvel environnement se fait assez vite pour nous, gens de la campagne, malgré des différences que nous notons çà et là : les grandes fermes sont disséminées dans la campagne, alors que nous sommes habitués aux villages groupés en Alsace ; les animaux paissent tranquillement à l'extérieur, alors que nos bêtes vivent surtout à l'étable ; différences aussi en ce qui concerne la manière de cuisiner (nous avons découvert la soupe de potirons et nos hôtes apprennent qu'on fait de la tarte à l'oignon), enfin des différences en ce qui concerne le parler, puisque nous nous exprimons surtout en alsacien, d'où le surnom qu'on nous donne : les « yaya ». Mais il y a aussi les moments de tristesse ou d'inquiétude. Cette année là, Noël, pourtant célébré à l'Eglise d'Eymet, et malgré le petit avion à remonter que j'ai reçu, n'est pas un jour de joie. Un souvenir positif me reste cependant : le pasteur nous raconte la légende du sapin de Noël qui trouve son origine en Alsace. »

F. Klethi

Les familles arrachées à leur milieu habituel doivent s'adapter à un nouvel environnement et sont confrontées à des conditions de vie souvent précaires (logements de fortune, campement dans des granges et des écuries...) et à un milieu culturel différent. L'usage du dialecte éveille la méfiance des populations locales et les Alsaciens sont pris dans un premier temps pour des « boches ».

Isolés, déboussolés, inquiets pour leurs biens restés au loin, les réfugiés ont du mal à se faire à leur nouveau mode de vie. Les zones évacuées n'échappent pas aux pillages et à la déprédation malgré les mesures prises. Beaucoup attendent la fin de la guerre pour rentrer chez eux.

• **Évacuation de Strasbourg**

M 3954a

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN GROUPE DE SUBDIVISIONS DE STRASBOURG

Evacuation de Strasbourg

et de SCHILTIGHEIM, BISCHHEIM et HOENHEIM

INSTRUCTIONS POUR LA POPULATION.

L'évacuation de la ville de STRASBOURG et de Schiltigheim, Bischheim et Hœnheim a été ordonnée.

En exécution de cet ordre, les habitants doivent quitter Strasbourg, ainsi que Schiltigheim, Bischheim et Hœnheim **LE PLUS TOT POSSIBLE.**

R restent seuls dans la ville, à leur poste:

a) Les personnes ayant reçu l'ordre d'y demeurer;
b) Les personnes chargées d'un service public et dont l'évacuation progressive, soumise à des mesures particulières, est réglée par leur chef.

I. But de l'évacuation.
Mettre la population à l'abri des risques de guerre.

II. Moyens d'évacuation.
Chemin de fer et tramway: Réservés par priorité aux personnes incapables de prendre la route à pied (malades, infirmes, femmes avec jeunes enfants, vieillards).
Auto, moto, vélo, voitures hippomobiles: Personnes possédant ces moyens de locomotion, S'ILS NE SONT PAS REQUISITIONNES.
A pied: Toutes autres catégories.

III. Circulation à l'intérieur de la ville.
Suivre dans toute la mesure du possible les itinéraires fichés aux couleurs de votre arrondissement de police (même couleur que la carte de renseignements) qui vous a été délivrée.

IV. Où se rendre ?
En premier lieu, OBLIGATOIREMENT, dans les localités indiquées ci-dessous qui sont des chefs-lieux ou postes de répartition de CENTRES DE RECUEIL ou ZONES D'HERBERGEMENT, d'où les habitants de STRASBOURG, SCHILTIGHEIM, BISCHHEIM et HOENHEIM seront ensuite évacués vers l'intérieur du pays s'il y a lieu.
Les évacués par chemin de fer atteignent ces localités d'une seule traite. Des étapes intermédiaires sont prévues pour les évacués à pied, à vélo et par voiture hippomobile.

HABITANTS du	SORTIE	GITE D'ÉTAPE Lieu de repos pour évacués à pied de passage	CENTRE DE RECUEIL DESTINATION pour évacués chemin de fer, tramway, auto, voitures hippo et évacués à pied	ZONE D'HERBERGEMENT DESTINATION pour autos, motos, voitures hippo éventuellement
1er Arrondissement	Porte Nationale (Kamigshoffen)	Hangenbieten	St-Dié	Brouvelles (Département des Vosges)
2e Arrondissement	Pont Pasteur, Porte de Schirmeck	Entzheim	Bruyères	Brouvelles (Département des Vosges)
3e Arrondissement	Pont Pasteur, Porte de Schirmeck	Entzheim	Barr	Brouvelles (Département des Vosges)
4e Arrondissement	Porte Nationale (Kamigshoffen)	Hangenbieten	Schirmeck	Brouvelles (Département des Vosges)
5e Arrondissement	Porte de Fierres	Breuschwickerheim	St-Dié	Brouvelles (Département des Vosges)
6e Arrondissement	Porte de Soverne (Crosenberg)	Breuschwickerheim	Provençères	Brouvelles (Département des Vosges)
7e Arrondissement	Koenigshoffen (voir principal)	Messgen	Schirmeck	Brouvelles (Département des Vosges)
8e Arrondissement	Pont de la Papeterie	Bress, Pickersheim	Bruyères	Brouvelles (Département des Vosges)
9e Arrondissement	Route de Colmar, La Colonne	Fegersheim	Epfig	Brouvelles (Département des Vosges)
Schiltigheim	Route de Hausbergen	Stutzheim	Molsheim	Châtel-sur-Moselle (Dépt. des Vosges)
Bischheim	Avenue de la Victoire	Stutzheim	Molsheim	Châtel-sur-Moselle (Dépt. des Vosges)
Hœnheim	Bischheim, Avenue de la Victoire	Stutzheim	Molsheim	Châtel-sur-Moselle (Dépt. des Vosges)

V. Dispositions particulières aux évacués par chemins de fer et tramway
Doivent, à moins de possibilités de transport plus grandes, faire constater leur incapacité de prendre la route dans les Postes de Renseignements et Triage, installés dans chaque arrondissement (voir la liste au verso).
Seront pourvus par ces postes d'une autorisation de prendre le train (apposition d'un cachet sur la carte de renseignements) individuelle ou autre procédé) et acheminés par eux vers les GARES D'EMBARQUEMENT ci-après:
8e Arrondissement: Gare de BISCHHEIM, quai militaire, côté OUEST.
5e et 6e Arrondissements: Gare de KOENIGSHOFFEN (charnier), côté EST, voie 7, entrée près du Carcle catholique.
1er, 4e et 7e Arrondissements: Gare de KOENIGSHOFFEN, quai militaire, côté OUEST, entrée rue du Chemin de Fer.
2e Arrondissement: Gare de LINGOLSHEIM.
3e Arrondissement: Gare du tramway d'OTTROTT, à LINGOLSHEIM (Sablière).
9e Arrondissement: Gare de GRAFFENSTADEN.
SCHILTIGHEIM: Gare de voyageur à BISCHHEIM, entrée côté EST.
BISCHHEIM
HOENHEIM

AUCUN EMBARQUEMENT A LA GARE CENTRALE DE STRASBOURG.
PAS DE BAGAGES ENREGISTRÉS.
Chacun peut emporter en moyenne 30 kilogrammes de bagages à main et DOIT se MUNIR DE QUATRE JOURS DE VIVRES.

VI. Dispositions particulières aux évacués par la route.
Doivent suivre les itinéraires fichés qui sont prévus et se conformer aux indications des postes de circulation.
DOIVENT SE MUNIR DE QUATRE JOURS DE VIVRES.

VII. Bagages à emporter.
Emporter: **Un sac de voyage ou sac de tourisme de préférence!**
Papiers de famille, pièces d'identité, valeurs, etc.; Couverts individuels (gobelet, etc.);
Vivres pour quatre jours (pain, biscuits, conserves, lait concentré); Une bonne paire de chaussures;
pour les enfants, boissons, etc.); Couvertures; Effets personnels, etc.

VIII. Sauvegarde des biens abandonnés — Ordre — Police.
Assurés par des mesures spéciales.
Tout délit sera soumis à la juridiction militaire (étape siège).

IX. Réunion des familles dispersées.
Les membres des familles qui seraient dispersés par l'évacuation devront s'inscrire au registre spécial tenu dans les mairies des localités de destination de chaque arrondissement.
Par la suite ils recevront tous renseignements leur permettant de se réunir en écrivant à la PRÉFECTURE DU BAS-RHIN (ne pas indiquer le siège de cette Préfecture).

X. Cas d'impossibilité absolue de partir.
A soumettre au Commissaire de l'Arrondissement ou au Maire ou ce qui concerne Schiltigheim, Bischheim et Hœnheim.

XI. Etrangers.
Feraient établir leur situation en se présentant aux Commissariats de Police ou Mairies des localités de destination de leur arrondissement.

Le Préfet du Bas-Rhin Le Général de Division, Commandant le Groupe de Subdivisions de Strasbourg Le Maire de la Ville de Strasbourg et les Maires de Schiltigheim, Bischheim et Hœnheim

REPRODUCTION DES ÉCRITURES POSTALES DE STRASBOURG

5



Affiche évacuation Strasbourg, © Archives Municipales de Strasbourg.



*Septembre 1939: Strasbourg vidée de ses habitants
© Archives Municipales de Strasbourg.*

Les tramways sont mis en branle pour conduire les habitants hors de la ville. En moins de 48 heures, Strasbourg est vidée de sa population. Le maire Charles Frey reste sur place avec six autres élus et 267 ouvriers municipaux, 14 notables dont un huissier. Le personnel municipal est surtout chargé d'assurer le service public et de renforcer les travaux de protection ou de défense passive des monuments et édifices publics. Du fait de l'état de siège, les pouvoirs civils passent sous l'autorité militaire.

- Les « maintenus » à Strasbourg ou la « sauvegarde » dans les villages

LE SOLDAT LABOUREUR



SOLDATS de l'Armée d'Alsace, nous servons en combattant, mais chacun de nous demeure ce qu'il était hier encore : artisan ou laboureur et, quand le combat s'apaise, nous reprenons la charrue et nous retrouvons l'outil. Derrière les avant-postes, dans les terres désertées, artilleurs ou fantassins, nous traçons notre sillon là même où l'aurait tracé le paysan alsacien. Paysans des Pyrénées, du Cantal ou de Savoie, nous labourons cette terre comme celle de chez nous. Nous préparons les semailles, nous préparons les moissons. Nous en ferons la récolte, avec les filles d'Alsace, aux Fêtes de la Victoire.

IMAGERIE DE L'ARMÉE D'ALSACE — Imprimé à STRASBOURG, Décembre 1929



Imagerie de l'armée d'Alsace - Le Soldat laboureur - © BNU

« Maintenus » à Strasbourg ou « La sauvegarde » dans les villages sont les noms donnés à ces hommes et ces femmes, militaires, pompiers ou civils restés dans les régions évacuées pour protéger les biens des réfugiés et assurer le service public minimal. Ils n'évitent cependant pas les pillages et les déprédations des soldats français. Les militaires aident à la culture des champs et au démontage des usines. Environ 3500 civils sont restés à Strasbourg ainsi que des détachements militaires.

➤➤ La ligne Maginot

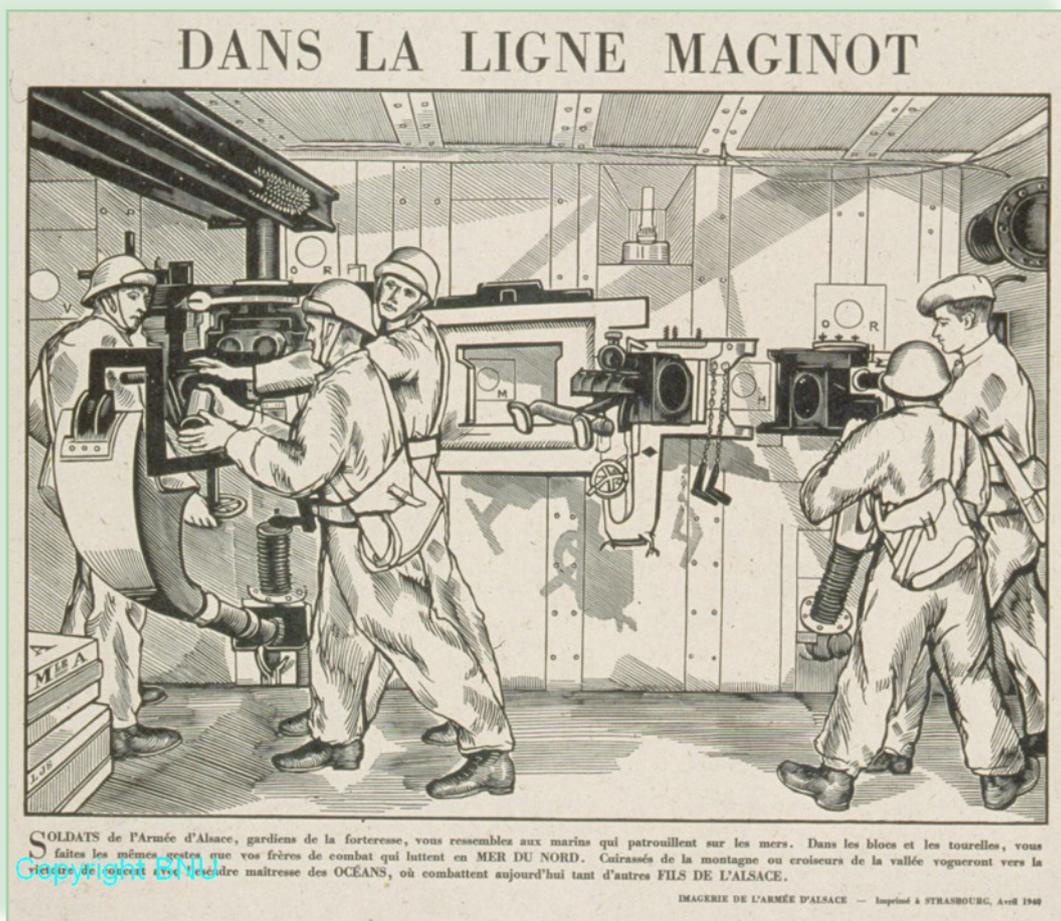
- **Sa conception**

La conception de la Ligne Maginot et son vote le 4 janvier 1930 sur l'initiative d'André Maginot, ministre de la guerre de 1929 à 1932, s'inscrivent dans le cadre politique international tendu du début des années 1930 (le problème des réparations allemandes, l'évacuation de la Ruhr par la France en 1929, la montée du nazisme).

En 1935, le gros œuvre de la ligne est achevé, mais les travaux se poursuivent jusqu'en 1940.

La présence de la population civile est une gêne à la concentration et aux manœuvres des troupes. Elle risque par ailleurs d'être prise entre deux feux avec la construction de l'autre côté de la frontière de la Ligne Siegfried d'où la décision de créer un vide et d'évacuer la population.

- **La vie des équipages**



Imagerie de l'armée d'Alsace. Dans la ligne Maginot
© BNUS

La vie à l'intérieur de l'ouvrage est calquée sur celle des navires de guerre. Un service par quart rythme la vie et l'occupation des locaux. Cette vie sous terre a été appelée « bétonite » par les équipages. L'absence de lumière solaire, de différence entre le jour et la nuit, l'exiguïté des locaux affectent le moral des soldats pendant les 8 mois d'attente de la drôle de guerre.

Louis-Joseph Soulas réalise, à la demande des généraux de l'armée d'Alsace, des planches (gravées sur bois) pour affiches. Ce sont des images patriotiques coloriées à la main, dans le style des images d'Epinal. Il s'agit de combattre l'idée démobilisatrice et dangereuse d'une « drôle de guerre » et de lutter contre la propagande allemande destinée à démoraliser l'adversaire (tracts, cartes postales, messages radiophoniques ou lancés par des haut-parleurs).

- « On ne passe pas »

« Si nous n'avons pas eu assez de chars, d'avions ou de tracteurs, ce fut, avant tout, parce qu'on englobait dans le béton des disponibilités d'argent et de main d'œuvre qui n'étaient assurément pas infinies, sans pourtant avoir la sagesse de bétonner suffisamment notre frontière du Nord, aussi exposée que celle de l'Est parce qu'on nous apprit à faire reposer toute notre confiance sur la ligne Maginot, construite à grands frais et grand renfort de publicité, pour, l'ayant arrêtée trop court sur sa gauche, la faire finalement tourner. (...) Parce qu'une doctrine, couramment répandue parmi les doctrinaires, nous affirmait arrivés à un de ces moments de l'histoire stratégique où la cuirasse dépasse en puissance le canon- entendez : où la position fortifiée est pratiquement inexpugnable- sans d'ailleurs que le commandement ait eu même le courage, au moment décisif, de demeurer strictement fidèle à une théorie par où, du moins, l'aventure de Belgique eût dû se trouver, d'avance, condamnée ; parce que beaucoup de savants professeurs de tactique se méfiaient des unités motorisées, jugées trop lourdes à mouvoir (les calculs leur attribuaient, en effet, des déplacements très lents ; car on les imaginait, par sécurité, ne bougeant que de nuit, la guerre de vitesse eut lieu, presque uniformément, en plein jour) : parce qu'il faut enseigner, au cours de cavalerie de l'École de Guerre, que les chars, passable pour la défensive, étaient de valeur offensive à peu près nulle ; parce que les techniciens ou soit-disant tels estimaient le bombardement par avions, sans réfléchir que les canons ont besoin de faire venir de fort loin leurs munitions, au lieu que les avions vont eux-mêmes, à tire-d'aile, se recharger des leurs ; en un mot, parce que nos chefs, au milieu de beaucoup de contradictions, ont prétendu avant tout renouveler, en 1940, la guerre de 1915-1918. Les Allemands faisaient celle de 1940. »

Marc Bloch, L'Étrange défaite, (1940) Gallimard, 1990.

Malgré la signature de l'Armistice, les combats se poursuivent sur la Ligne Maginot en Alsace du nord et en Moselle. Les équipages des forteresses résistent aux bombes allemandes, mais, faute de soutien à l'extérieur du fait du repli vers l'arrière des troupes d'intervalle dès la mi-juin, ils doivent renoncer et se rendre. Il a néanmoins fallu des négociations spéciales pour que les assiégés acceptent de sortir des forteresses. L'esprit de la devise « On ne passe pas » a été respecté et la Ligne Maginot n'a pas démerité.

Extrait des « Carnets » de Rommel

15 mai 1940 : la 7^e Panzerdivision a franchi la Meuse, près de Dinant le 13 mai.

« Notre vitesse (65 km à l'heure environ) soulevait derrière nous un immense nuage de poussière. Près de Senzeille (à 6,5 km à l'ouest de Philippeville) nous croisâmes une troupe de motocyclistes français avec leurs armes qui venaient de la direction opposée, nous les arrêtons à mesure qu'ils arrivaient. La plupart étaient si saisis et troublés de se trouver soudain au milieu d'une colonne allemande qu'ils étaient incapables de résistance et se contentaient de pousser leurs machines dans le fossé... »

La nuit n'arrête pas les Panzers; dans la nuit du 16 au 17, « à la clarté de la lune », Rommel fonce en direction d'Avesnes sur Helpe : « Les habitants étaient éveillés en sursaut par le tintamarre de nos chars, le cliquetis des chenilles, le grondement des moteurs. Des troupes campaient près de la route, des véhicules militaires étaient rangés dans les cours des fermes, et, à certains endroits, sur la route même. Civils et soldats, la terreur peinte sur leurs visages, s'entassaient dans les tranchées le long des clôtures et dans les creux du sol. Nous passâmes des files de charrettes abandonnées par les réfugiés qui avaient fui en panique dans les champs en bordure de la route. Nous continuons à rouler à allure régulière en direction de notre objectif. À intervalles répétés, je jetais un coup d'oeil rapide sur la carte à l'aide d'une lampe camouflée et j'adressais un radio au QG de la division pour donner notre position.. »

E. ROMMEL « la guerre sans haine », Amiot-Dumont, 1952.



« Unique visite d'Hitler en Alsace. Ici à Strasbourg le 28 juin 1940
© Archives Municipales de Strasbourg.

Du 3 septembre 1939 au 10 mai 1940, l'Alsace connaît « La drôle de guerre ». Le 10 mai 1940, les Allemands attaquent la France en contournant la Ligne Maginot. Le 15 juin 1940, ils franchissent le Rhin à la hauteur de Marckolsheim. Lors de la retraite, les troupes françaises détruisent une partie des infrastructures, plus de 700 ponts (ferroviaires et routiers), des usines comme la sucrerie d'Erstein, la raffinerie de Pechelbronn ou encore les centrales électriques de Strasbourg et de Kembs. La propagande allemande exploite les destructions commises par l'armée française. La campagne de France se termine après 45 jours de Blitzkrieg par la défaite militaire française et par l'Armistice entré en vigueur le 25 juin 1940 à 0h35 après avoir été signé le 22 avec l'Allemagne et le 24 avec l'Italie.

